

# focus

## sur les luttes

## Reims Métropole

Questions à Karim Lakjaa, secrétaire général du syndicat UFICT  
Reims Métropole



DR

**300 agents rassemblés devant la mairie de Reims le 13 octobre, 1 200 signatures sur une pétition, quelle est l'origine de ce mouvement ?**

En décembre 2015, lors de la révision du SDCI, nous avons contraint l'employeur à une réunion sur la future Communauté urbaine. Il a annoncé un nouveau régime Indemnitaire (RI). L'UFICT a immédiatement dénoncé le RIFSEEP. Dès le Comité technique de janvier, nous avons tancé le RIFSEEP, mais aussi la fin de l'avancement d'échelon à minima et le PPCR. A chaque CT et dans chacune de nos expressions aux 3 000 agents de Reims métropole et de la Ville de Reims, nous avons remis le couvert sur ces 3 sujets.



DR



DR

**Vous avez donc préparé et organisé la mobilisation en cours...**

Après la 1<sup>ère</sup> réunion de négociation salariale, nous avons organisé une AG de 200 collègues et présenté les propositions de l'employeur : 22 € par agent, dans le cadre d'une prime définie lors de l'entretien annuel. Nous avons informé, créé un espace de démocratie sociale et organisé le mouvement.

**L'AG a donc été un acteur important de la mobilisation ?**

200 agents ont fait irruption dans le débat à travers un moment de construction collective de revendications et de modalités d'actions. L'AG a retenu comme revendication principale une augmentation égalitaire sans condition du RI de 100 € nets sur 13 mois. Par son caractère égalitaire, elle rejette la prime à la tête du client. Elle souligne la petitesse de l'augmentation du point d'indice. Elle pose une compensation pour la perte de rémunération due à la fin de l'avancement de l'échelon à minima et au PPCR.

**Quelles ont été les modalités d'action ?**

L'AG a décidé d'une pétition qui compte 1 200 signataires. SUD a rejoint la dynamique. Le 06/10, la négociation a été suivie d'une AG dont les 300 participants ont adopté le maintien des revendications et la poursuite de la mobilisation, avec un préavis de grève CGT – SUD. La CFDT Ville s'y est jointe.

**La mobilisation du personnel a permis l'élargissement de l'intersyndicale ?**

L'intersyndicale, c'est le personnel qui l'a obtenue. L'employeur craignant un mouvement social d'ampleur comme en 2009 a modifié la date de négociation. L'intersyndicale a refusé cet oukase. FO Ville s'est associé. Mais FO RM et la CFDT RM ont rencontré l'employeur, suscitant la colère des personnels. Le 13 /11, 300 agents occupaient le parvis de la Mairie. FO Ville de Reims y a condamné l'attitude de FO RM et rallié l'intersyndicale. L'AG a refusé toute nouvelle rencontre de négociation, exigeant un CT commun Ville de Reims – Reims métropole.

**Comment a réagi l'employeur ?**

Il a tenté de diviser les personnels. La presse locale a titré « grève sous la surveillance de la

# 2016

## NOVEMBRE

9

Soutien au camarade René Gobert, tribunal de Béthune

28 novembre au  
12 décembre

Élections TPE

29

Journée de mobilisation dans les 3 versants de la Fonction publique

## DÉCEMBRE

6

Journée d'étude "lutte contre la précarité"

police municipale ». Il est aujourd'hui englué par la loi NOTRe, la révision du SDC (Une CU de 1400 kms<sup>2</sup>, 144 communes, 52 % de la population de la Marne), le RIFSEEP et le PPCR. Au-delà, les agents mobilisés évoquent aussi leurs conditions de travail (mise en place de services communs-Loi NOTRe) ; la réduction du service public (le service à domicile d'état civil) du fait des baisses budgétaires décidées par Valls-Hollande ; la démultiplication des précaires. Les cadres sont inquiets par un management de plus en plus violent.

**Comment vois-tu la suite ?**

En réponse à la mobilisation, l'employeur annonce 100 € bruts par mois en moyenne, la compensation de la fin de l'avancement d'échelon à minima et du PPCR, la neutralisation du RIFSEEP (pas de cotation), l'alignement du RI des agents transférés sur le RI le plus haut, soit 4,7 millions d'€. Mais les grévistes ont demandé à l'intersyndicale de déposer un préavis de grève reconductible. La CGT a pris sa responsabilité et déposé un tel préavis. Comme le dit la chanson, « on lâche rien ».